Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 1 (1906)

Heft: 30

Artikel: Nicolas de Diesbach

Autor: A. D.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-256214

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
a la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche à Porrentruy TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

Nicolas de Diesbach

OF

un Bernois refusé comme évêque de Bâle

Christophe d'Uttenheim fut élu le 1º décembre 1502, à Bâle, comme évêque de cette ville par le grand Chapitre. Originzire de Strasbourg, Christophe d'Uttenheim fut recteur de la célèbre Université de Bâle, fondée par le pape Pie II, puis vicaire capitulaire du diocèse et enfin prince-évêque.

En 1503 il vint à Porrentruy, en prit possession comme souverain temporel et confirma aux bourgeois les franchises que ses prédéces seurs leur avaient octroyées. Ce fut ce prince qui organi-a la police de la ville par un règlement très sage. Porrentruy, sous son règne, voyait s'accroître sa fortune publique, par les privilèges impériaux que l'évêque avait obtenus en faveur des bourgeois. Trois années après l'organisation de la police, la ville de Porrentruy fut cruellement éprouvée par un incendie qui détruisit plus de cent maisons.

Le prince apprit avec douleur ce cruel événement. Il était lui-même douloureusement éprouvé. Les dettes que l'Evêché avait du contracter après le tremblement de terre de 1356 n'étaient pas soldées et l'évêque se débattait en vain contre les embarras financiers que les années ne faisaient qu'augmenter sans remède. Christophe d'Uttenheim avait pu racheter le château et la seigneurie de Pfeffingen en payant à la ville de Soleure 17 000 écus d'or que devait Henri, comte de Thierstein.

Le comte n'avait pas d'héritier direct et en

Feuilleton du Pays du dimanche 28

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

La voix de Gauthier l'empêcha de formuler sa pensée.

— Je suis un peu en retard, je crois! fit le jeune homme après le bonsoir échangé.

— Très en retard même, nous n'espérions plus avoir le plaisir de vous voir ce soir! répondit aimablement Chantal en lui serrant la main.

Il sonrit au beau regard limpide qui se fixait sur lui.

- Vous ne me croyiez cependant pas aux arrêts?

— Pas précisément!... Sauf à ceux que par compassion aurait pu vous infliger Morphée.

vertu des lois de l'empire le beau comté de Thierstein devait revenir à l'Eveché. L'empereur Maximilien, par un décret impérial, avait investi l'évêque de Bâle du comté, à la mort d'Henri de Thierstein. Mais les Soleurois avaient pris les devants et s'étaient emparé de Thierstein et déclaraient ce comté de bonne prise, parce que le comte Henri, disaient ils, était leur combourgeois. Soleure menaçait même l'évêque de s'emparer du Birseck et de la vallée de Laufon.

Le pauvre évêque ne pouvait seul s'opposer à de nouveaux envahissements et faire face aux embarras de la situation. Craignant que les Soleurois fassent subir au restant de ses Etats le sort de Thierstein, Christophe d'Uttenheim demanda un coadjuteur qui par sa fortune, ses alliances, son énergie, aurait assez d'autorité pour en imposer aux Soleurois.

Il désigna Nicolas de Diesbach. Ce dignitaire était bernois, issu d'une famille illustre et puissante. Il réunissait à une grande et opulente fortune de hautes qualités personnelles. Prévot de la collégiale de St. Urs à Soleure il était en même temps grand doyen du Chapi-tre de Bâle. Christophe d'Uttenheim le présenta au St-Siège. Le pape agréa le choix de l'évêque de Bâle et assura au nouveau coadjuteur la succession de Christophe d'Uttenheim. A cette nouvelle, toute la ville de Bâle s'agita. Les Seigneurs et les nobles de l'Evèché. surtout les vassaux de la maison d'Autriche firent une violente opposition au sacre et à l'installation du futur évêque et prince de Bâle. Ils ne voulurent jamais reconnaître Nicolas de Diesbach comme coadjuteur de Christophe d'Uttenheim et comme futur évêque et prince de Bâle, par la seule raison qu'il était Bernois. Ils le décla-

— Oh! Oh!... vous vous faites une piètre idée de l'endurance d'un soldat français, pour me juger plus sensible que vous ne l'êtes vous même à la fatigue d'une nuit blanche.

— Mais j'ai dormi jusqu'à neuf heures ce matin, moi en revanche; tandis que vous, vous n'avez pas eu le loisir de fermer les yeux un instant, je gage!

Une ombre passa sur le visage de l'officier. Le silence gardé par M. de Verneuil lui causait un malaise que ne parvenait pas à dissiper la souriante amabilité de Chantal.

Assurément, le vol dont avait été victime le banquier avait de quoi le rendre soucieux! Mais comment, lui si confiant d'ordinaire, ne lui parlait il de rien? Aurait il découvert Luc et voulait il faire le silence sur la mauvaise action de son fils?... Le jeune homme se perdait en conjectures. Il désirait cette confidence comme on soupire après le coup de tonnerre qui, éclatant soudain dans une atmosphère chargée, d'électricité, doit

raient pour ce motif tout a fait incapable de devenir leur évêque et leur seigneur. Ils refusèrent le serment de fidélité et les peuples de l'évèché se rangèrent au sentiment si formellement exprimé de la noblesse vassale de Bàle. « Nons ne voulons pas d'un suisse et d'un Bernois pour souverain » criait on de toute part. Epouvanté le vieil évêque, Christophe d'Uttenheim, dut se résigner. Nicolas de Diesbach de Berne, devant ce retus formel de serment de fidélité, dut forcément résigner la dignité qui venait à peine de lui être accordée. On lui assigna une pension de 500 écus d'or qu'on prit sur la mense épiscopale qui en fut chargée pendant 24 ans.

Les Bernois avaient en vain protesté contre l'otracisme qui frappait leur combourgeois. Nicolas de Diesbach se démit de ses charges et quitta Bâle où l'agitation était en permanence. Il se retira à Besancon où il mourut en odeur de sainteté, le 15 juin 1550, âgé de 72 ans. Il avait fait restaurer la chapelle de Ste-Catherine dans l'église métropolitaine de St-Etienne, aujourd'hui détruite. Il y fonda des messes canoniales pour chaque jour et choisit ce sanctuaire comme lieu de sa sépulture.

Christophe d'Uttenheim dut reprendre le fardeau dont il s'était déchargé sur Nicolas de Diesbach. Bientôt la réforme gagna Bâle. Le séjour de cette ville lui devenant insuportable, il se relira à Porrentruy, à l'extrême frontière de ses Etats pour y teminer sa triste carrière. Enfin, accablé de vieillesse il envoya au grand Chapitre de Bâle sa démission en règle. Les Chanoines l'acceptèrent en lui assignant une pension annuelle de 200 florins d'or. La ville de Delémont lui fut désignée pour le lieu de son séjeur. Le vieil évêque

rendre l'air plus respirable; et d'un autre côté, il ne la redoutait pas moins, se demandant quelle contenance il ferait en apprenant cet événement qu'il devait avoir l'air d'ignorer, et dont peut-être il avait été le seul témoin.

La partie se continuait sans entrain entre les deux hommes. Une vague menace semblait flotter dans l'atmosphère lour de de la pièce close. Chantal avait repris sa broderie, mais son aiguille, si active d'ordinaire, s'immobilisait entre ses doigts. Attristée de l'horrible soupçon qui planait sur Gauthier, la jeune fille regardait pensive les tisons qui se mouraient dans l'âtre après avoir donné leur chaleur, et elle se demandait avec terreur si son jeune et ardent amour n'était pas destiné, lui aussi, à tomber en cendres à peine éclos.

La voix siévreuse de son père la sit sondain tressaillir.

- N'avez-vous rien perdu ici cette nuit?